

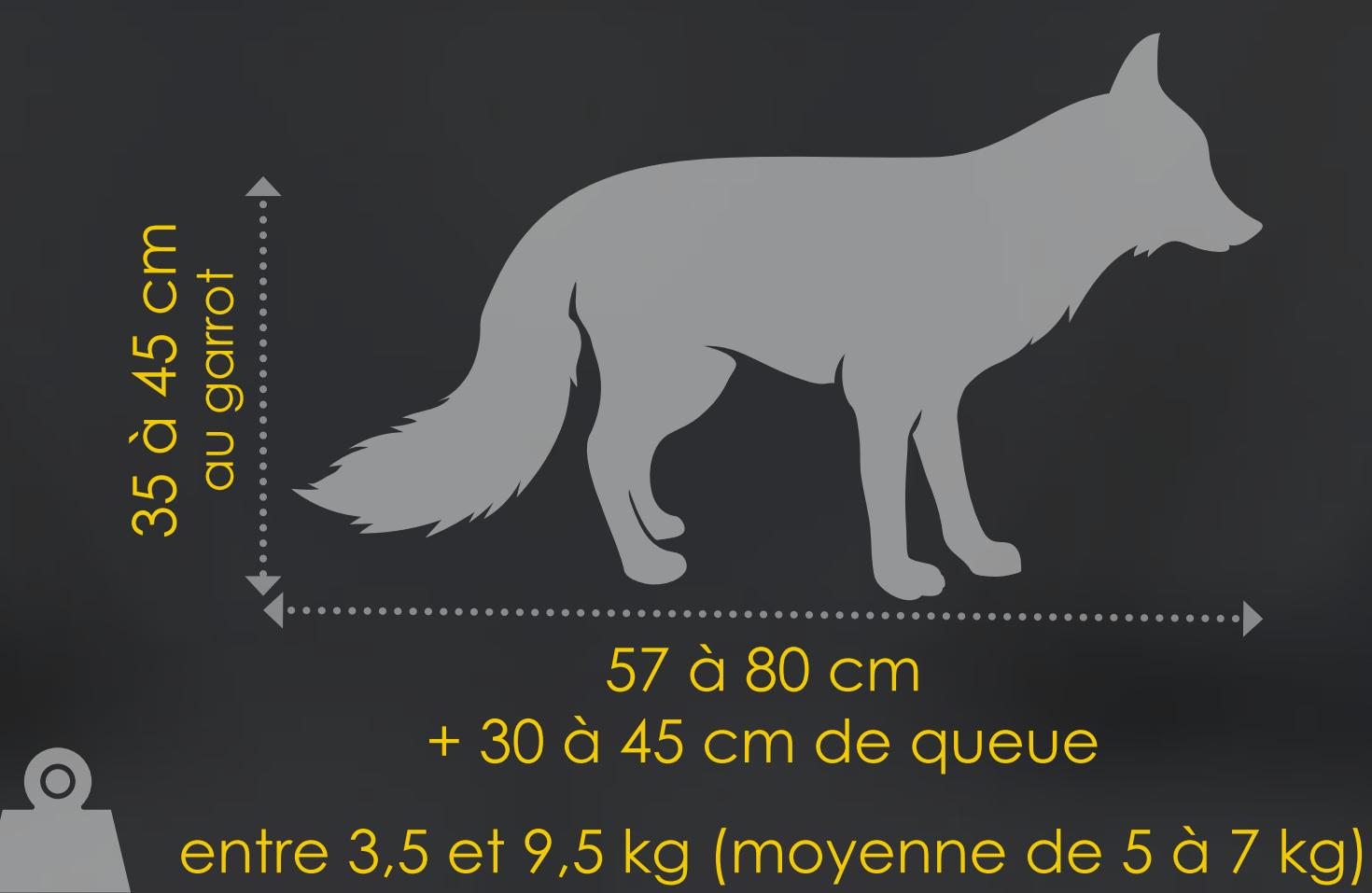


**VIVE LE
RENARD !**



VOUS CROYEZ LE CONNAÎTRE ?

Le renard roux est à peine plus grand qu'un lièvre ou qu'un gros chat ! Il pèse à l'âge adulte entre 5 et 7 kilos et mesure tout au plus 1,20 mètre de long (de la pointe du museau au bout de la queue). Il est bien loin d'être le redoutable prédateur que l'on décrit souvent : le lièvre ne fuit que rarement à son approche, et un chevreuil peut le faire battre en retraite ! Animal principalement nocturne, il sort parfois le jour s'il ne se trouve pas dérangé par les activités humaines ou par les conditions météorologiques, ou encore durant la période agitée des amours et celle de l'élevage des jeunes. En général, sa longévité est de 2 à 3 ans et rares sont ceux qui franchissent l'âge honorable de 10 ans. Longtemps considéré comme exclusivement solitaire, Goupil peut également vivre en groupe ! Des études scientifiques ont permis de dévoiler une structure sociale complexe, si le milieu est suffisamment tranquille et les ressources alimentaires abondantes.



Nom scientifique : *Vulpes vulpes*

Famille : Canidés

Ordre : Carnivores



MAÎTRE DANS L'ART DE L'ADAPTATION



S'il est possible de croiser Goupil sur des domaines agricoles, dans les plaines, les montagnes, les bocages... **son habitat de préférence demeure la lisière**. On le rencontre aussi en ville, faisant parfois la sieste sur les toits ou au milieu d'un rond-point !

Durant la majeure partie de la journée, le renard s'abrite et se repose dans un éboulis, un tas de bois, sous des racines ou des ronces, dans un fossé, etc.

Le terrier, le plus souvent creusé par un autre mammifère (blaireau, lapin, marmotte, etc.) n'est utilisé que pour la mise bas ou pour servir de refuge en cas de menace directe (poursuite par des chiens, notamment en période de chasse).

Bon nageur et capable d'effectuer des bonds de plus de 3 mètres de longueur, le renard ne recule pas devant les obstacles. Sa prodigieuse capacité d'adaptation lui permet de tirer le meilleur profit de son environnement et de trouver des solutions aux nombreuses contraintes pouvant affecter son domaine vital.

En Grande-Bretagne, dans certaines zones périurbaines, des femelles ont fait le choix d'abris de jardins pour accueillir leur progéniture !

UN RÉGIME OPPORTUNISTE

En moyenne, le renard devra ingérer **500 g de nourriture quotidienne** et jusqu'à 700 g pour la femelle quelques jours avant la mise bas.

Qualifié de **carnivore**, Goupil ne fait pas la fine bouche devant **fruits, champignons, insectes**, etc.

Tout dépend des saisons et de ce que lui offre son environnement urbain ou campagnard :

- Lapins et petits rongeurs (campagnols et mulots jusqu'à 75 % de son alimentation).
- Certains invertébrés, tels les vers de terre.
- La nourriture abandonnée par les humains, Goupil devient alors un actif éboueur.
- Fruits de sorbiers, d'églantiers, d'aubépines, de merisiers, ...
- Charognes et oiseaux (proportions assez faibles).



LES AMOURS DU RENARD

À partir du mois de décembre, certains comportements particuliers s'observent chez les mâles : dépôts plus fréquents d'urine et de crottes dégageant une forte odeur, signalement de leur présence par des « cris », tendance à une plus grande agressivité envers leurs congénères, et même à sortir en plein jour. Il n'existe alors qu'une seule issue : l'accouplement !

Généralement vers la mi-mars, la renarde donne naissance à une portée de 2 à 6 renardeaux (pouvant exceptionnellement atteindre le nombre de 12 !) au pelage gris-noir pesant chacun environ 100 grammes.

Le mâle met souvent la « main à la pâte » pour l'élevage des petits.

La première sortie s'effectue vers l'âge d'un mois. L'allaitement ne s'achèvera qu'au cours du deuxième mois. Au bout de neuf semaines, les renardeaux accompagnent les adultes dans leurs pérégrinations nocturnes.

Arrivé l'automne, les jeunes finissent d'atteindre leur taille adulte. Ils sont alors « encouragés » à partir en quête d'un nouveau territoire.

Grâce à des analyses ADN, on sait que les petits d'une même portée sont souvent de pères différents ; ce phénomène porte un nom : la polygynandrie.



© F. Limosani
© F. Cañez



ASPAS

VIVE LE RENARD !



DES ACTIVITÉS HUMAINES QUI LUI EMPOISONNENT LA VIE

Comme pour les autres animaux sauvages, le renard n'est pas à l'abri des mauvaises conditions climatiques (sécheresse, rudesse de l'hiver) aboutissant à la raréfaction des proies, ni à l'abri de certaines maladies (gale, maladie de Carré). Ses principales ennemis demeurent cependant les activités humaines :

- **La chasse et le piégeage, principale menace directe** pour le renard,
- **Le trafic routier**, importante cause de mortalité, plus particulièrement chez les renardeaux,
- **La transformation et la dégradation des milieux ouverts et semi ouverts tels que prairies et lisières**, son habitat naturel de préférence,



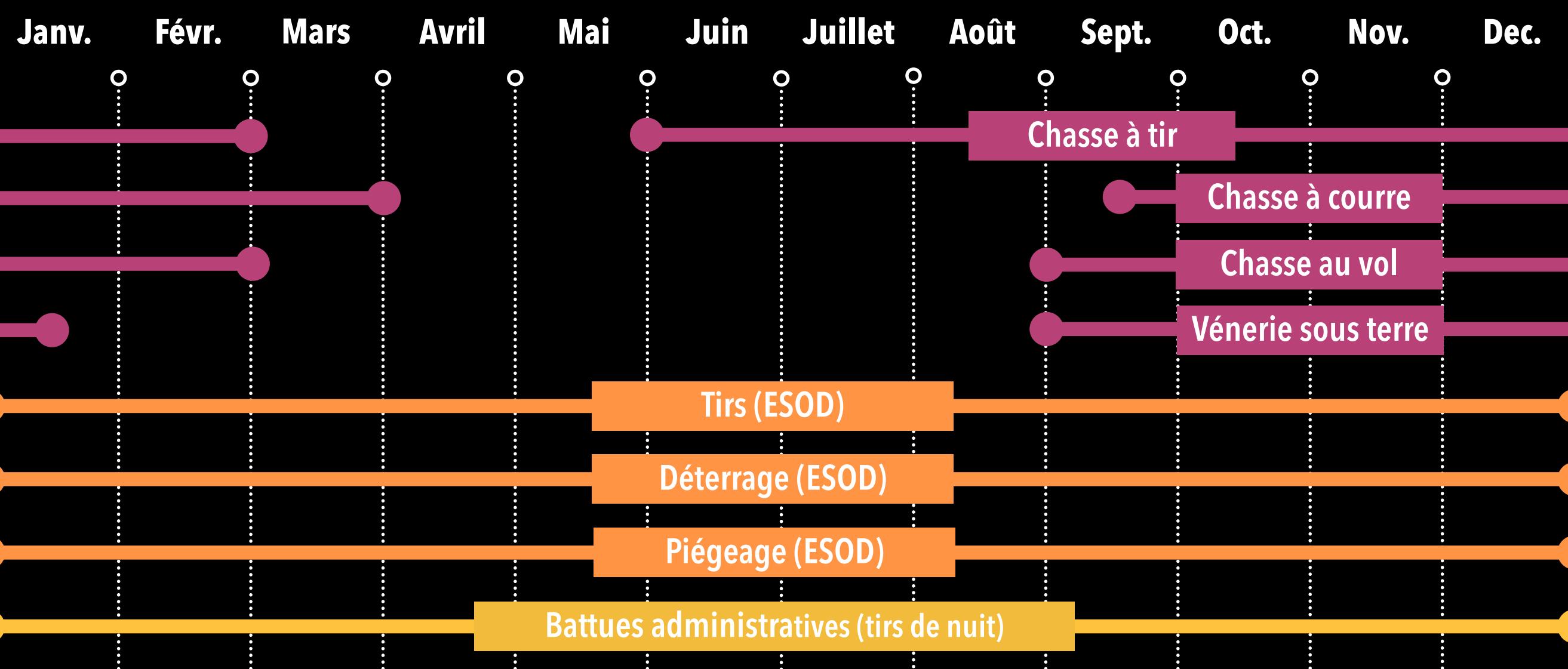
• L'empoisonnement des sols :

- par les rodenticides (comme le Ratron GW) utilisés pour lutter contre les dégâts aux cultures et prairies occasionnés par les campagnols. Si la bromadiolone a été interdite en 2021, le phosphure de zinc utilisé en substitution est tout aussi susceptible d'intoxiquer les renards qui consommeraient directement l'appât.

- par l'utilisation massive de pesticides agricoles que le renard est susceptible d'ingérer, provoquant des troubles physiologiques, de longues souffrances, voire la mort.

PERSÉCUTÉ PAR LES CHASSEURS

Chasse, battues administratives, piégeage, déterrage... au total, on estime que plus de **600 000 renards sont tués chaque année en France**. Ces absurdes destructions organisées se perpétuent quasiment partout dans notre pays sans justification sanitaire ou scientifique crédible.



MODES ET PÉRIODES DE LA CHASSE AU RENARD EN FRANCE

**600 000
RENARDS VICTIMES
DE LA CHASSE**
chaque année
en France

La « régulation »
des renards ne sert à
rien et coûte de l'argent.
Elle est organisée partout
sur notre territoire même
lorsqu'on ne connaît pas l'état
de leurs populations. Aucune
étude de l'impact économique
de l'abattage massif des renards
sur l'agriculture n'a été faite par
l'administration.

« NUISIBLE », MAIS À QUI EXACTEMENT ?

Légalement, quatre raisons peuvent être invoquées pour inscrire le renard sur la liste départementale des « espèces susceptibles d'occasionner des dégâts » (ESOD : terminologie hypocrite qui remplace la notion de « nuisibles » depuis 2016) : l'intérêt de la santé et de la sécurité publiques, la protection de la flore et de la faune, la prévention des dommages importants aux activités agricoles, forestières et aquacoles, la prévention des dommages importants à d'autres formes de propriété.

Dans les faits, ces motifs ne sont que des prétextes invoqués pour le seul **confort et plaisir des chasseurs**. Lorsqu'une espèce est classée « ESOD » celle-ci peut être **détruite sans quota, même en dehors des périodes de chasse**.

Les chasseurs et les piégeurs jugent essentiel de **protéger leur gibier d'élevage** tout juste sorti de cage (faisans, perdrix, lapins, lièvres, etc.) en abattant ses prédateurs potentiels, **au détriment de la faune sauvage authentique** ! Or, la prédation naturelle n'a pas à être limitée, d'autant que ces animaux élevés par et pour les chasseurs, puis relâchés sur un territoire inconnu, n'ont pas les comportements de survie d'animaux sauvages nés en liberté et sont donc des proies bien plus faciles à capturer pour les carnivores et à tuer pour les chasseurs.



VIVE LE RENARD !





SURPOPULATION, MALADIES, PRÉDATEUR SANGUINAIRE... CONTREVÉRITÉS ET IDÉES REÇUES

Plusieurs idées reçues collent à la peau du Goupil, colportées par ses détracteurs :

- **Le renard ne « pullule » pas, il s'autorégule en fonction des ressources naturelles disponibles,** comme nombre d'autres prédateurs. Si la nourriture vient à manquer, certaines femelles ne se reproduiront pas et le taux de mortalité au sein de la portée sera plus important.
- Suite à une campagne de vaccination, **la rage a été considérée comme totalement éradiquée de France en 2001.**
- **Le renard ne s'attaque ni aux veaux, ni aux moutons.**
- **Le renard ne tue ni par plaisir ni par haine.** Confronté à une situation anormale (volailles confinées en un espace restreint), il peut se livrer à un massacre de proies affolées et incapables de s'enfuir. Son comportement de prédateur est perturbé par la facilité inhabituelle des captures. Le renard est aussi souvent accusé à tort de dégâts en réalité commis par d'autres animaux (chiens, rapaces, etc.).

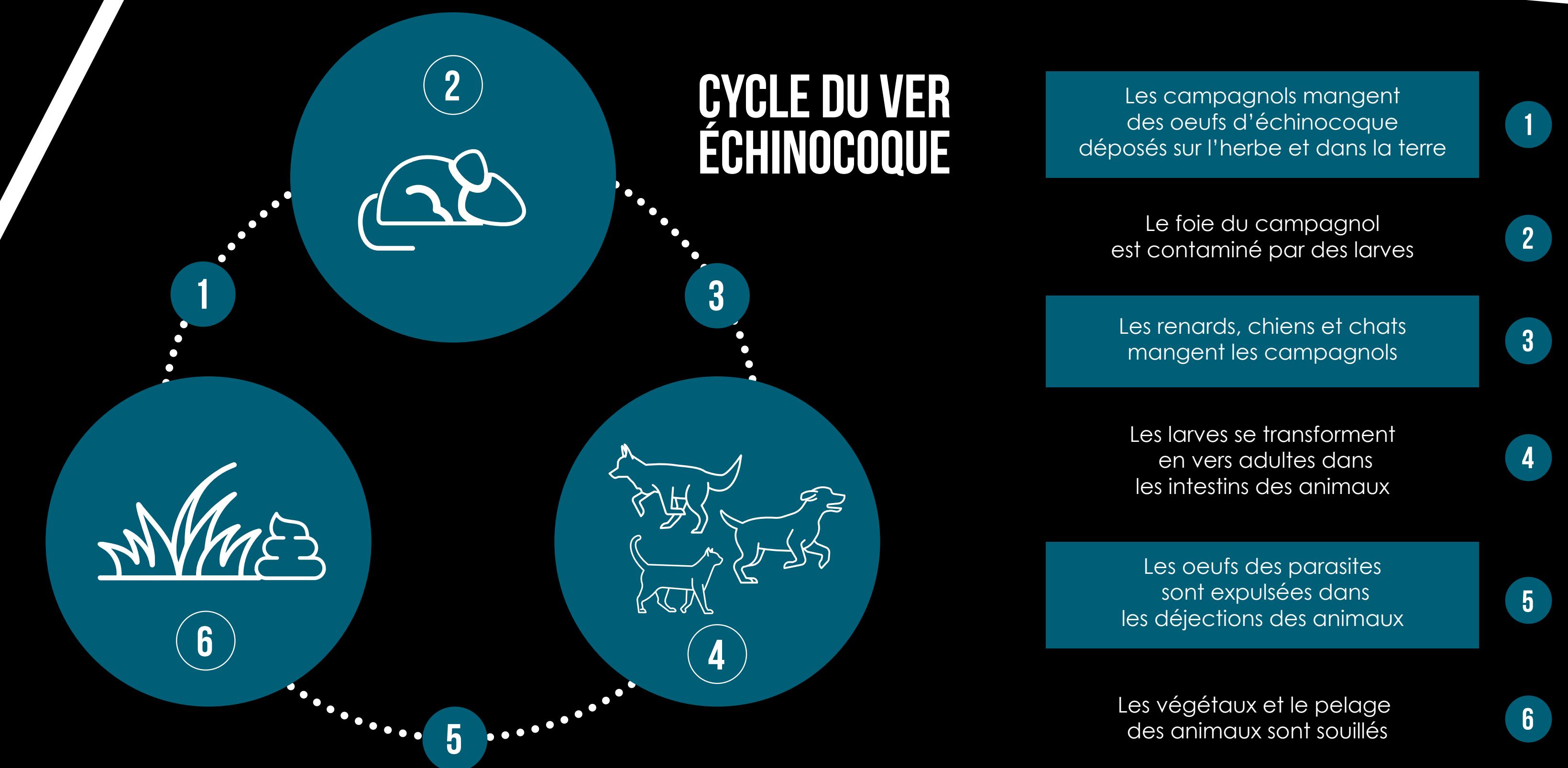
Rentrer ses poules le soir dans un endroit bien fermé, installer des clôtures électriques et/ou grillager entièrement l'enclos à une profondeur de 40 cm suffisent à empêcher ces incursions.

LA PSYCHOSE DE L'ÉCHINOCOCOSE

Après l'épisode dramatique de la rage au siècle dernier (battues, gazages et empoisonnements à la strychnine), le renard continue d'être tout aussi **injustement persécuté, accusé à présent d'être le principal vecteur de l'échinococcosse alvéolaire**. Cette parasitose qui **peut affecter aussi bien les renards que les chiens et les chats**, peut être dangereuse chez l'être humain si elle n'est pas diagnostiquée suffisamment tôt, mais elle est aujourd'hui **parfaitement guérissable**. En France, seuls 35 cas en moyenne sont recensés chaque année !

La contamination par l'urine de renard est impossible puisque le ver se trouve dans ses intestins. Cependant, les chasseurs profitent de l'ignorance des particuliers pour légitimer leur campagne de destruction, sous couvert de santé publique.

Pourtant, plusieurs études démontrent que **la destruction massive des renards est non seulement inutile pour freiner la maladie**, mais qu'elle présente le risque d'être contreproductive, puisqu'elle **entraîne une dispersion des renards atteints dans des zones qui n'étaient préalablement pas touchées**. Les autorités ministérielles ne recommandent d'ailleurs nullement l'abattage de renards pour lutter contre l'échinococcosse.



Pour minimiser les risques d'une contamination (qui, rappelons-le est extrêmement rare !), il est recommandé de se laver les mains après avoir manipulé terre, légumes et surtout animaux de compagnie.

Il convient aussi de ne pas consommer de végétaux crus cueillis à une hauteur inférieure à 50 cm du sol. La cuisson est le seul moyen d'éliminer l'échinocoque (5 minutes à une température de 60°C).



6 000
PETITS RONGEURS
ÉLIMINÉS PAR RENARD
ET PAR AN



L'ALLIÉ DES AGRICULTEURS

Alors que certains agriculteurs utilisent encore des produits toxiques pour se débarrasser des rongeurs qui ravagent leurs cultures, **un renard peut éliminer à lui seul environ 6 000 petits rongeurs par an**. 48 campagnols ont été comptés dans l'estomac d'un seul individu ! Cet allié des agriculteurs représente incontestablement **une solution efficace, gratuite et non polluante pour freiner les dégâts causés par les micromammifères**. Selon une estimation scientifique, **CHAQUE renard fait économiser 3 000 euros par an aux agriculteurs** ! (étude réalisée pour la Lorraine par DR. Blackbourn).

Malgré ce rôle d'auxiliaire de première importance, les lobbies de la chasse et de l'agriculture intensive continuent d'obtenir de l'Etat le classement injustifié des renards sur la liste noire des « ESOD ». C'est le cas dans la quasi-totalité des départements de France.

L'importance des renards dans l'écosystème, non prise en compte par l'administration, est toutefois heureusement une idée qui progresse dans les esprits. De plus en plus de communes françaises, aidées par l'ASPAS et d'autres acteurs associatifs, font ce qui est en leur pouvoir pour protéger les renards. Certaines, confrontées à une prolifération de lapins, ont même accueilli des relâchers de renardeaux !

VIVE LE RENARD !



5 BONNES RAISONS DE PROTÉGER GOUPIL



- **Il protège nos cultures**

Un renard peut éliminer écologiquement environ 6 000 petits rongeurs par an (campagnol, mulot, souris), jouant ainsi un précieux rôle d'auxiliaire pour les paysans.



- **Il nettoie nos campagnes**

Charognard, il participe à l'élimination des animaux malades et des cadavres, évitant ainsi les épidémies.



- **Il est indispensable à la bonne santé de son écosystème**

Le renard joue un rôle de régulateur naturel, il ne porte pas préjudice à son environnement, il ne pullule pas et ne transmet pas plus de maladies qu'un chien ou un chat.



- **Il est sensible et intelligent**

Un renard ressent tout autant la douleur qu'un animal domestique, il a le droit d'être respecté.



- **Il fait partie de notre patrimoine**

Goupil fait partie de notre culture, de nos légendes, de nos rêves et de notre imaginaire !

SUR LA PISTE DU RENARD

- Longue de 5 à 6 cm, l'empreinte du renard est plus fine et allongée que celle du chien. Pour le renard, si l'on trace une ligne imaginaire reliant la partie supérieure des pelotes digitales inférieures, elle ne coupe pas la partie basse des pelotes digitales situées en avant de l'empreinte. À l'inverse, chez le chien, cette ligne coupe l'empreinte de ces deux pelotes.



© F. Cahez, R. Mathieu, J. Brunet



- Le renard possède 2 couches de poils : une inférieure, le poil de bourre, fin, court et très dense et le poil de jarre, plus long (jusqu'à 10 cm) et plus râche. Au milieu des poils roux, on peut apercevoir des bandes noires, beige ou blanches, offrant une grande variation de colorations selon les individus ou la région. Son pelage est beaucoup plus dense en hiver.

- Certaines périodes sont plus favorables à l'observation du Goupil. Au printemps, où les nuits sont plus courtes, les adultes prennent tous les risques pour ravitailler leur portée, de préférence au crépuscule. La fauche des prairies et de certaines cultures offre de belles possibilités d'observation, à condition de rester silencieux et d'avoir le vent de face. Gare cependant aux chasseurs embusqués dans les lisières à partir du 1er juin, date d'ouverture de la chasse d'été qui concerne principalement les renards, chevreuils et sangliers !



- Les crottes, cylindriques et aux extrémités pointues, sont facilement identifiables : on y retrouve souvent des restes de repas (élytres de coléoptères, poils, plumes, noyaux de fruits, etc.). Servant aussi de marqueurs de territoire, elles sont déposées de manière à être vues et senties par un autre renard : un rocher, une souche ou toute autre proéminence fera l'affaire.





EXPOSITION RÉALISÉE PAR L'ASPAS

L'Association pour la protection des animaux sauvages (ASPAS) est une association 100% indépendante, reconnue d'utilité publique, qui a fait le choix de ne percevoir aucune subvention publique pour préserver son autonomie et sa liberté d'action.

Elle milite pour la réhabilitation du renard depuis plus de 40 ans. Elle demande son déclassement de la liste des « espèces susceptibles d'occasionner des dégâts » dans tous les départements français, et l'interdiction de sa chasse en dehors de la période d'ouverture générale de la chasse (mi-septembre à fin février).

Elle sensibilise également l'opinion publique à l'utilité de chaque espèce animale, mène des actions pour une meilleure connaissance des loups, des ours, des blaireaux, demande l'arrêt de la chasse le dimanche, etc.

Avec plus de 4000 procédures engagées devant les tribunaux, l'ASPAS œuvre efficacement pour le respect et l'évolution du droit de l'environnement.

WWW.ASPAS-NATURE.ORG



VIVE LE RENARD !



CETTE EXPOSITION A ÉTÉ RÉALISÉE GRÂCE À LA COLLABORATION BÉNÉVOLE DE PHOTOGRAPHES NATURALISTES, MERCI À :

Joël Brunet, Fabrice Cahez, Daniel Crisman, Julien Frizon, Hervé Jacqmin, Cédric Join, Franco Limosani, Michel Lopez, Roger Mathieu, Pierre Rigaux

Association pour la protection des animaux sauvages (ASPAS) - 928 Chemin de Chauffonde - CS 50505 - 26401 CREST Cedex - aspas-nature.org - contact@aspas-nature.org

